## ARRETE MUNICIPAL PORTANT REGLEMENTATION TEMPORARAIRE DE STATIONNEMENT.

Nº 24/177

Sandrine JANIAUD LARCHER, Maire de DELLE,

-Vu le code de la route,

-Vu le code général des collectivités locales, et notamment ses Articles L 2213-1 et L 2213-2,

-Vu le Code de la Route et notamment l'article R.417-6,

-Vu le code de la route et notamment les articles L.325-1; R.412-1; R.325-2; et R.325-12 relatif à la mise en fourrière;

-Vu la demande Présentée par courrier en date du 21 Juin 2024, par Mr ZOUNDARI Elghazi, Président du Comité de quartier de la Voinaie, 13 Boulevard de Lattre de Tassigny à DELLE 90100 », tendant à organiser le Dimanche 14 juillet 2024 la fête du quartier de la Voinaie à Delle 90100, il y a lieu de réglementer le stationnement.

## **ARRETE**

ARTICLE 1: Le stationnement sera strictement interdit devant le portail d'accès à l'espace sportif (terrain de football en sable rouge) situé au droit de la rue du Rhin, à partir du lundi 08 juillet 2024 08h00, et ce jusqu'au Lundi 22 juillet 2024 19h00.

ARTICLE 2: un panneau de stationnement interdit temporaire, sera mis en place par les services de la ville de Delle.

ARTICLE 3 : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Tout véhicule constaté en infraction aux dispositions du présent arrêté fera l'objet d'un enlèvement par une fourrière automobile agréée. Les frais qui en découleront seront à la charge du propriétaire du véhicule.

ARTICL 4: Madame la Directrice Générale des Services, Madame la Directrice des Services Techniques, les agents de la police intercommunale, le garde champêtre, l'agent de surveillance de la voie publique, sont chargés de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera remise à :

- Monsieur le Commandant de Gendarmerie,
- Monsieur le Chef de Corps des Sapeurs Pompiers,

- Monsieur le chef de la police intercommunale,

- Monsieur le président du comité de quartier de la Voinaie.

Delle le 02 juillet 2024

Sandrine JANIAUD LARCHER Maire de DELLE

Mise en ligne sur le site internet de la commune le**Q2**./0.7/2024 Par Mme Sandrine JANIAUD LARCHER, Maire de DELLE